

Journal de campagne

Elections prud'homales 2008

n°9 - 1^{er} mai 2008

J-216



Continuer sur la voie de l'action



Chers amis,

En ce n° 9 de notre journal de campagne, je ne peux pas ne pas faire un lien entre les prud'homales du 3 décembre et l'actualité qui tient en haleine le microcosme des acteurs du dialogue social. Pour ce qui est de l'actualité, vous l'aurez compris, il est question des règles futures de représentativité syndicale. Pour ce qui est du microcosme, je persiste et signe. Les motivations qui ont conduit certains partenaires à façonner pour ensuite valider une position très partiellement commune, se nourrissent davantage d'une arithmétique nombriliste que du souci affiché d'ouvrir pour libérer le jeu de la négociation. L'audience serait donc, au final, le seul critère qui vaille. La mesure de cette audience s'organiserait dans le cadre des élections professionnelles d'entreprise. Soit !

Est-ce à dire alors que notre dynamique prud'homale est vaine ? Faut-il changer notre fusil d'épaule ? Certainement pas ! Les raisons sont au contraire nombreuses de poursuivre dans cette voie. La plus immédiate est que cette

« position » n'est pas comme son nom l'indique un accord. La patate chaude est maintenant dans les mains du gouvernement, et bien malin qui peut prédire à quelle sauce elle sera cuisinée avant qu'on nous la resserve façon Loi. En effet, trop d'incertitudes encore planent quant à la fiabilité et l'exhaustivité des options retenues. Comment organiser la remontée des résultats d'entreprises et dans quels délais ? L'avenir du paritarisme et des moyens qui l'accompagnent est-il tributaire de ce dispositif ou d'un autre qui pourrait être l'élection ... prud'homale ?

Aussi, ne cédon pas aux sirènes de la dispersion, resserrons les lignes et continuons à faire ce que nous faisons si bien : de l'action syndicale par laquelle nous montrons et démontrons notre utilité et notre différence. Ce mois de mai sera pour la CFTC celui du pouvoir d'achat. Nous chiffrerons et défendrons un salaire de la dignité. Fin mai début juin, c'est autour de la santé au travail que nous communiquerons en valorisant les accords d'entreprise où la CFTC a investi toute son expertise. Ces temps forts seront relayés localement à l'occasion de forums militants. Qu'il s'agisse de nos chasubles, de nos tracts, de nos affiches ou plus simplement de nos sourires, les salariés n'y verront que du bleu.

Oui, nous devons et pouvons toujours gagner ces prud'homales. Le meilleur des scores aura la meilleure des conséquences pour la CFTC. Il donnera le ton des échéances suivantes quelles qu'en soient les règles. Il nous imposera comme acteur incontournable du dialogue social n'en déplaise à nos « amis » apprentis sorciers.

Jacky Dintinger, Secrétaire général

Témoignage



« Mutualiser sur l'UR pour faire des UD le nœud du dispositif »

♦♦ Lire le témoignage de Marcel Blondel, SG de l'UR Ile-de-France . p3

Stratégie

♦♦ « Mobilisons-nous », ou l'importance de mettre nos forces dans la bataille prud'homale. p2

Pratique

♦♦ Quelques idées de campagne pour les conseillers prud'homaux CFTC. p4

La question du jour

Pour se porter candidat aux élections prud'homales du 3 décembre, le passeport est-il valable ?

Réponse p3

Destinataires

**TOUS UNIKES,
TOUS UNIS !**

Prud'hommes
2008



- ♦♦ Tous les responsables des structures géographiques et professionnelles.
 - ♦♦ Tous les militants intéressés de près ou de loin par les élections prud'homales.
 - ♦♦ Attention à ne pas diffuser ce document à l'extérieur. C'est un outil de travail interne !
- SVP Structures **08 10 10 2008**
svpstructures@cftc.fr

Le journal de campagne

Publication de la Confédération française des travailleurs chrétiens
13 rue des écluses St Martin 75483
Paris Cedex 10 - www.cftc.fr

Directeur de la publication :
Jacky Dintinger

Rédacteur en chef :
Richard Bonne

Rédaction :
Stéphanie Baranger, Valérie
Cazottes, Thomas Jacquemont

Pas de victoire sans mobilisation

Mobilisation ! C'est le maître mot des quelques mois qui nous séparent désormais du 3 décembre 2008 et de ce scrutin que nous préparons depuis 2002. C'est en étant mobilisés, tous uniques et tous unis, que nous atteindrons nos objectifs.

C'est la dernière ligne droite. Dans 216 jours les dés seront jetés. Le moment venu, il ne faudra pas regretter un manque de mobilisation. Chacun, s'il croit en la CFTC et en son avenir, doit pouvoir s'impliquer dans la précampagne et dans la campagne. Chacun avec ses compétences, ses possibilités et ses réseaux. C'est ainsi que 150 conseillers prud'homaux réunis à Arras ont planché et se sont engagés sur leur rôle pendant la



Les conseillers prud'hommes tractant sur la place des Héros à Arras

campagne électorale et sur la plus-value qu'ils pouvaient apporter du fait de leur mission spécifique (cf. synthèse p4).



Aux structures désormais, de suivre ces quelques "préconisations". Certaines actions ne demandent pas de moyens très importants. Par exemple : inviter des conseillers prud'hommes lors de vos réunions d'instances et pendant les formations dans vos UD afin qu'ils puissent illustrer par leur présence et leur témoignage la fonction de conseiller prud'homal.

A Arras, les participants de la rencontre nationale sont également allés à la rencontre des arrageois, tract à la main et sourire aux lèvres, et ont eu les honneurs de la presse régionale. Preuve, s'il en était besoin, que toute occasion est bonne pour faire parler de la CFTC.

Avant le 3 décembre, chaque structure organisera sûrement des conseils, peut-être un congrès ou encore certainement un forum DS. Jacky Dintinger le demandait déjà il y a quelques mois : dès lors qu'il y a plusieurs militants CFTC réunis à un endroit, il faut en profiter pour se montrer et donner une image différente du syndicalisme. De la plus classique distribution de tracts à des actions symboliques plus élaborées, les exemples ne manquent pas. Ne soyons pas modestes, clamons haut et fort le travail effectué dans les entreprises, dans les branches, avec les partenaires sociaux des départements et des régions ! Les militants CFTC aident les salariés au quotidien, militent pour un monde du travail plus juste avec des propositions concrètes, équitables, des solutions réalistes et tenables. Faisons le savoir ! Les salariés et la CFTC ont tout à y gagner.

Chaque structure peut bénéficier d'une aide, de conseils pour organiser ce type de "coups" et inciter la presse à s'en faire le

relais. C'est l'un des rôles du SVP Structures que de vous accompagner à chaque étape des prud'homales. Il est à votre écoute : **08 10 10 2008**.

Autre occasion médiatique, la négociation d'accords particulièrement innovants en entreprise, là où l'on peut montrer un syndicalisme différent et constructif. L'observatoire du statut du travailleur, mis en place par la confédération recense ce type d'accords pour les valoriser et peut aider les négociateurs à apporter une touche CFTC à leurs accords et à les mettre en avant localement et au sein de leur entreprise. Faites remonter ces accords à la confédération et passez le mot à vos délégués syndicaux.

Mobilisons-nous pour ces élections prud'homales ! Il est plus que temps. ■

**TOUS UNIQUES,
TOUS UNIS !**

Prud'hommes
2008



Question présidentielle



Pilote des élections prud'homales en 2002, Jacques Voisin, président de la CFTC, nous fait partager son expérience en revenant à chaque numéro sur un sujet différent.

L'étape de correction des listes électorales a débuté. Le centre national de traitement a envoyé les listes sur papier aux 36 782 communes du territoire national. Dans les commissions administratives communales, le travail de vérification des listes électorales peut commencer. Une étape cruciale de la préparation du scrutin dans laquelle nous devons nous investir.

Les commissions administratives communales sont obligatoirement mises en place dans les communes où « au moins 1 000 électeurs travaillant dans au moins dix établissements étaient inscrits sur la liste électorale prud'homale de la commune lors des dernières élections générales. En dessous de ce seuil, la commission peut

être réunie par le maire si les circonstances locales le justifient » (Art. D. 513-5. - I.).

Le Code du travail précise que cette « commission administrative est composée du maire ou de son représentant, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet, d'un représentant de chacune des organisations professionnelles et syndicales les plus représentatives au plan national et d'un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance. Il est désigné, pour chacun d'entre eux, un suppléant. » L'objectif : assister le maire dans les opérations concernant la liste électorale, sur la base des éléments transmis par le centre de traitement. Il s'agit donc de vérifier, et si nécessaire rectifier, les listes d'électeurs et d'établir la liste des bureaux de vote.

C'est crucial car c'est l'occasion de régler les problèmes à l'amiable afin de faire l'économie de recours. C'est aussi l'occasion de parfaire notre connaissance des implantations électorales, une donnée importante pour organiser la "propagande" et la tenue des bureaux de vote stratégiques.

Il s'agit donc de désigner auprès de la mairie des communes les représentants titulaires et suppléants de la CFTC, sachant qu'un salarié de la fonction publique territoriale peut remplir ces rôles et qu'une même personne peut siéger dans plusieurs commissions communales. Participer utilement à ces réunions suppose des liens étroits avec nos représentants dans les unions locales et en entreprises. ■

La précampagne des franciliens

Marcel Blondel est secrétaire général et référent prud'homal de l'UR CFTC d'Ile-de-France. Comment se prépare le terrain électoral dans cette région qui abrite la plus importante population salariée du pays ?

Journal de Campagne : Comment vous êtes-vous appropriés la stratégie nationale de précampagne électorale ?



Marcel Blondel : En Ile-de-France, nous appliquons la stratégie nationale en organisations de nombreux forums de militants dans les départements de la région depuis le début de l'année sur les thématiques de campagne : la discrimination, les conditions de travail et la formation professionnelle continue. Ces rassemblements sont

l'occasion de tracter devant des entreprises ou dans des lieux publics et de nouer le dialogue avec des électeurs pour leur faire connaître les propositions de la CFTC. C'est aussi l'occasion de recevoir un responsable politique confédéral et de passer dans les médias.

Avant le mois de novembre, toutes les UD auront invité au moins une fois leurs DS et autres militants à une rencontre, sur un ou plusieurs départements. Et régulièrement, plusieurs UD distribuent les tracts confédéraux de la précampagne dans les gares d'Ile-de-France aux heures de grande fréquentation. Nous saisissons aussi les occasions des réunions du mouvement qui ont lieu dans la région, qu'il s'agisse d'un rassemblement d'administrateurs, ou de militants d'une branche professionnelle, pour rendre la CFTC visible. Tous ces moments sont des moyens de préparer nos militants aux actions de campagne qui débiteront en septembre, de les informer sur les thèmes de la campagne et de faire parler de la CFTC.

JDC : Vous faites feu de tout bois !

MB : Il s'agit de concentrer nos efforts sur les lieux stratégiques, à forte concentration en électeurs, et sur des publics ciblés où nous avons des réserves de voix : les jeunes, les abstentionnistes, les entreprises où nous obtenons de bons résultats...

JDC : Quel rôle jouent les UD ?

MB : L'UD est le nœud du dispositif. L'UR réunit les correspondants PDH des UD tous les mois pour affiner la stratégie, échanger les candidats et les bonnes pratiques, faire circuler les informations, se motiver, agir... Chaque UD élabore ses listes de candidats, les améliore, travaille sur les thèmes en lien avec les contextes locaux, participe aux réunions avec la direction départementale du Travail pour préparer le scrutin, tisse des liens privilégiés avec la presse... Nous mutualisons beaucoup de moyens notamment sur la communication. Les UD remettent aux DS les affiches confédérales pour mettre à jour leurs panneaux. ■

Calendrier

1^{er} avril au 30 juin

Contrôle au sein des commissions communales des listes d'électeurs et des bureaux de vote

1^{er} mai

Défilé de la CFTC à Paris pour la fête du travail sur le thème de la défense du pouvoir d'achat et des salaires

5 au 14 juillet

Armada du siècle à Rouen

5 au 27 juillet

Tour de France

30 sept au 14 octobre

Enregistrement des listes de candidats à la préfecture

28 au 31 octobre

Congrès confédéral à Strasbourg

3 décembre 2008
Elections prud'homales

Point sur les listes

A la date du 16 avril 2008, 77,5 % des candidatures CFTC étaient saisies sur le module Prud'hommes d'Inaric (contre 42 % le 4 février), soit, par section : 82 % des candidats nécessaires en Activités diverses, 75 % en Encadrement, 32 % en Agriculture, 86 % en Commerce et Services, 83,3 % en Industrie. Parmi ces candidats, on trouve 34,6 % de femmes et 65,4 % d'hommes. Finalement, seules trois UD CFTC pourraient déposer leurs listes aujourd'hui (complétées à 100 % et plus). L'objectif reste l'inscription de 200 % de candidats dans chaque conseil et chaque section. Le SVP Structures est à votre disposition pour vous aider, notamment pour inscrire des candidats dont les départements de travail sont erronés sur Inaric. ■

Lien très utile

Le ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité a ouvert un site internet - à destination du grand public - riche en informations pratiques et claires sur la prud'homie et les élections prud'homales de 2008 :

<http://www.prudhommes.gouv.fr>

La rubrique « Elections 2008 » vous intéressera plus particulièrement.

A ajouter sans tarder dans vos favoris !

N'oubliez pas de diffuser autour de vous l'adresse du site CFTC dédié aux prud'hommes :

www.tousuniquetousunis.com

www.tousuniquetousunis.com

Fiers d'être CFTC

La presse parle de vous ? Faites-le savoir à la confédération !

Vous organisez un forum de militants ; votre congrès a accueilli un responsable confédéral ; un tractage, une manifestation, un accord d'entreprise, une revendication ont fait parlé de la CFTC dans la presse locale... Bref la CFTC est présente dans les médias de votre département !



Pour diffuser ces informations plus largement : envoyez les coupures de presse à

svpstructures@cftc.fr et communication@cftc.fr ■

La question du jour

Pour se porter candidat aux élections prud'homales du 3 décembre prochain, le passeport est-il valable ?

Non, le passeport ne sera pas accepté. Deux pièces d'identités seront acceptées au dépôt des candidatures : la carte nationale d'identité en cours de validité à la date du scrutin (le 3 décembre 2008) et le certificat de nationalité française. Si des candidats rencontrent des difficultés pour faire refaire leur pièce d'identité au motif qu'elle est encore valide à la date de la demande de renouvellement mais qu'elle sera périmée le 3 décembre 2008, transmettez la liste des mairies qui refusent ce renouvellement au SVP Structures, qui transmettra au ministère du Travail, qui s'engage à faire le nécessaire pour débloquer ce type de situation. ■

Conseillers prud'hommes : tous uniques, tous unis

Plus de 150 conseillers prud'hommes étaient réunis à Arras début avril pour une rencontre nationale. L'occasion de participer activement, à leur niveau au dispositif de la campagne prud'homale.

Les conseillers prud'hommes CFTC sont avant tout des militants. Ils l'ont prouvé en allant distribuer des tracts "tous uniques tous unis" aux arrageois qui leur ont réservé un excellent accueil.

Ils ont surtout apporté leur expérience et leurs idées pour faire avancer l'ensemble du mouvement à travers leur participation à des actions spécifiques de pré-campagne et de campagne. En effet, lors de la dernière

commission, la question de leur implication dans la campagne a été posée.

Voici la synthèse des propositions faites lors de cette commission. Peut-être y trouverez-vous des bonnes idées... ■

Actions de l'UD	Implication possible du conseiller prud'hommes
Lors de la précampagne	
Mise en place des équipes prud'hommes	Participer aux réunions de son UD. Se mettre à la disposition des UD.
Constituer les listes de candidats	Faire remonter les candidatures aux UD et UL. Rechercher des candidatures en rappelant l'obligation de se porter candidat à tous les titulaires de mandat, proposer aux salariés défendus d'être également candidat. Déterminer et proposer un profil de poste pour être conseiller prud'hommal (connaissance juridique, compétence rédactionnelle...)
Valoriser la fonction et le rôle du conseiller PDH	Organiser des journées d'information dans les entreprises. Donner l'information des permanences dans les UD et UL avec les photos des candidats. Intervenir dans les forums DS sur le travail de conseiller Prud'hommes et inciter à faire voter.
Sensibiliser, responsabiliser les DS dans l'organisation des élections	Participer aux forums DS pour présenter le rôle et la fonction d'un conseiller Prud'hommes et sensibiliser les militants à la nécessité de garder cette spécificité française et donc de voter et faire voter. Leur rappeler l'obligation qu'ont les DS d'être candidats. Exploiter les protocoles d'accord et conquérir des électeurs.
Participer à la commission communale	Prêter main forte aux UD en leur proposant de participer aux Commissions Communales et ainsi mettre leurs compétences juridiques au service des élections.
Assurer des permanences juridiques	Inciter à l'adhésion en mettant en avant un syndicalisme de service et inciter à faire voter CFTC. Noter les coordonnées des personnes qui sont venues ou ont reçu un conseil juridique pour les relancer le jour du vote.
Sensibiliser au vote	S'adresser aux personnes devant effectuer une démarche autonome pour être inscrites sur les listes d'électeurs (chômeur, ass mat, travailleur indépendant, travailleur à domicile...). Récupérer auprès des instances concernées les fichiers pour écrire directement aux électeurs et leur envoyer un courrier CFTC ciblé.
Participer à la planification des actions de propagande	Prendre part aux actions de propagande sur le terrain (tractage, manifestation, affichage, forum DS, foire, point bleu sur le Tour de France... Appeler à faire voter CFTC (proches, famille) participer au blog, site internet CFTC, participer à la diffusion des professions de foi, SMS de rappel le 02 décembre pour voter.
Lors de la campagne	
Communiquer auprès de la presse	Être présent aux conférences de presse, lors de la présentation des candidats pour apporter témoignages et crédibilité.
Ciblage des entreprises pour le tractage	Repérer et contacter les salariés des entreprises souvent assignées devant le Conseil des Prud'hommes pour le même problème/litige (ex : harcèlement moral) pour personnaliser le tract en vue de sa distribution et valoriser le travail de la CFTC dans ce domaine. Proposer de cibler les points stratégiques d'affichage (position des panneaux dans les villes en fonction des grandes entreprises) Tracter dans les parkings de supermarchés.
Participer en tant que militant à la campagne de propagande	Aller tracter, coller des affiches, participer aux manifestations.
Organisation du jour "J"	Assurer une permanence dans les bureaux de vote. Se porter candidat en tant qu'assesseur/scrutateur/délégué de liste/président de bureau. Aider à l'organisation du transport des salariés vers les bureaux de vote.
Action de propagande dans l'UD	Relance des sympathisants, des personnes ayant été défendues par la CFTC : rédaction et envoi de courrier/email, relances téléphoniques...
Saisir les tribunaux en cas de contentieux dans l'élection	Conseiller l'UD dans ses démarches juridiques si saisie des tribunaux.